

de l'informatique, de l'environnement, de l'énergie, notamment du gaz, du pétrole et de l'électricité, de l'aérospatiale, de l'agroalimentaire et de l'éducation.

- Afin de faciliter les liens commerciaux entre les deux pays, le Canada et la Malaisie ont conclu un accord de services aériens en mai 1995. Une liaison directe est assurée entre Kuala Lumpur et Vancouver depuis novembre 1995.
- Pendant la dernière année, le secteur privé canadien a connu un succès remarquable sur le marché malaisien. Par exemple, un contrat a été octroyé à un consortium canadien formé par Bombardier et SNC-Lavalin pour la construction d'un réseau de transport rapide à Kuala Lumpur. Bover Inc., de Calgary, et son partenaire malaisien, Progressive Impact Corp. Sdn Bhd, ont signé un contrat de 20 ans pour la construction, la propriété et l'exploitation d'un système permettant de surveiller la qualité de l'air et de l'eau et de gérer les données connexes.

Coopération en matière de développement

- La coopération au développement joue un rôle important dans les relations entre le Canada et la Malaisie depuis l'époque du Plan Colombo, dans les années 50. Par l'entremise de ses programmes et de ses projets, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé à la Malaisie plus de 100 millions de dollars en aide publique au développement.
- Les programmes canadiens de coopération au développement ont évolué au rythme des importants progrès économiques de la Malaisie. Les programmes de l'ACDI appuient dorénavant le renforcement de la capacité de ce pays à planifier et à mettre en oeuvre des politiques et des programmes de développement durable, en lui fournissant une aide technique stratégique. Cette aide est concentrée dans les domaines de la technologie, de la création d'infrastructures, du perfectionnement des ressources humaines et de l'environnement.
- Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI (PCI) et le projet Entreprise Malaisie-Canada appuient la création d'entreprises privées dans divers secteurs, en favorisant la conclusion d'alliances stratégiques entre les sociétés canadiennes et malaisiennes, ainsi que les transferts de technologie et de services. Les fonds du PCI sont affectés à la coopération, principalement dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'agriculture, ainsi que de l'adduction d'eau et de l'assainissement.